

NOM DE LIEU *LUXEMBOURG* DANS LES ACCORDS DU XIV^E SIECLE

Zdeňka Schejbalová
Université Masaryk de Brno

schejbalova76@volny.cz

Résumé. Dans le présent article nous étudions le toponyme *Luxembourg* qui apparaît en tant que le titre comtal dans 92 accords conclus par Jean de Luxembourg, roi de Bohême et comte de Luxembourg. Ils ont été rédigés pendant son règne dans les années 1310 – 1346. La plupart d’entre eux sont écrits en français, d’autres en latin et en langues germaniques. Le toponyme *Luxembourg* est transcrit de différentes manières ce qui témoigne du fait que les accords ont été rédigés par divers scribes. Ils représentent un document précieux pour la connaissance de l’évolution du français de la 1^{ère} moitié du XIV^e siècle.

Mots clés. Toponyme Luxembourg. Accords de Jean de Luxembourg. Français du XIV^e siècle.

Abstract. **The Place Name *Luxembourg*.** In the paper we study the toponymy *Luxembourg*, which appears as the title of count in 92 contracts of John of Luxembourg, King of Bohemia and Count of Luxembourg. The contracts were written during his reign from 1310 to 1346. Most of them are in the XIVth Century Contracts in French, some in Latin and German. The toponymy *Luxembourg* is transcribed in many ways, suggesting that the contracts were written by different scribes. The contracts are a valuable document for understanding of the development in the XIVth Century Contracts the French language in the 1st half of the XIVth century.

Keywords. Toponym Luxembourg. Contracts of John of Luxembourg. French of the XIVth century.

1. Introduction

Dans notre article, nous allons analyser la dénomination du nom de lieu *Luxembourg* qui apparaît en tant qu'un des titres nobiliaires de Jean de Luxembourg, comte de Luxembourg, dans les accords qu'il a conclus dans les années 1310 – 1346. Les originaux des accords, conservés dans les Archives nationales de Luxembourg et dans les Archives municipales de la ville de Luxembourg, ont été transcrits, classés selon l'ordre chronologique et résumés par Camille Wampach dans un recueil intitulé *Urkunden- und Quellenbuch zur Geschichte des altluxemburgischen Territorien, Urkunden Graf Johanns des Blinden, die Urkunden aus Luxemburger Archivbeständen*, Publications du CLUDEM, Luxembourg, 1997. Tout le recueil comprend la transcription de 94 manuscrits au total, dont 20 en latin (2, 3, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 25, 26, 48, 62, 67, 77), 4 en langues germaniques (44, 49, 78, 91) et 70 en français. Tous sont datés, le premier provient du 5 juillet 1310 et le dernier remonte au 25 mars 1346. La plupart d'entre eux contient aussi l'indication du lieu de l'élaboration de l'accord. Ce sont surtout ceux écrits en français qui ont servi de source pour notre analyse.

Le roi accorde des privilèges, droits particuliers aux villes, cloîtres, seigneurs, exempte des décimes, conclut des alliances, des contrats de mariage, atteste l'emprunt de l'argent, dresse des quittances, se souscrit aux obligations, abolit le péage sur un pont, offre une maison, une cour, un moulin pour un bon et loyal service, établit un marché annuel, etc. Les accords ont une forme fixe, ils commencent par le nom de la personne (ou des personnes) qui les écrit, et finissent, en général, par le lieu et la date de leur établissement.

Le français de la première moitié du XIV^e siècle est au chevauchement de l'ancien et moyen français. Il subit une transformation radicale due à l'amuissement des voyelles et des consonnes finales. L'orthographe cesse d'être phonétique, ne suit plus l'évolution survenue dans la prononciation. Walter von Wartburg précise la situation linguistique :

[...] dès le 13^e siècle la langue glisse peu à peu vers un nouvel état. Ces transformations deviennent très sensibles à l'époque des troubles. L'époque féodale est close à l'avènement des Valois ; de même la période postclassique de l'ancien français se clôt vers la même époque. Gaston Paris fait commencer le moyen français en 1328. Pour la langue on ferait peut-être mieux d'aller jusque vers le milieu du 14^e s. parce que pour le développement linguistique le commencement de la guerre de Cent Ans est une étape plus importante que l'avènement de la nouvelle dynastie (Wartburg, 1946 : 122).

2. Analyse du nom de lieu Luxembourg

Le nom de lieu composé *Luxembourg* est issu de *Lucilinburhuc* (petit château). Le premier élément vient de l'adjectif en ancien haut-allemand *luzzil* (petit)¹, en moyen haut-allemand *lützel*². Le deuxième élément vient du substantif en ancien haut allemand *burgus* (petite forteresse)³. Différentes transcriptions du toponyme utilisées dans les accords témoignent du flottement de l'orthographe au XIV^e siècle.

Dans les 70 accords écrits en français, nous avons relevé 30 manières de transcription du toponyme *Luxembourg*. Il y en a qui présentent des formes abrégées, parce que les manuscrits médiévaux se distinguent par la brachygraphie, l'abrègement systématique des mots. Le deuxième élément – *bourch/- bourg* est abrégé par apocope à une seule

¹ [<http://woerterbuchnetz.de/DWB/?lemid=GL07884>, cit. 07-01-2013].

² [http://www.lexilogos.com/luxembourg_carte.htm#origine, cit. 08-01-2013].

³ [<http://woerterbuchnetz.de/DWB/?sigle=DWB&mode=Vernetzung&lemid=GB13129>, cit. 08-01-2013].

lettre *-b* : 18 occurrences du type : *Lucce**b**, Lucemb, Luscem**l**b*. Dans les contrats de 1324 et 1338, nous ne trouvons que le premier élément du toponyme, complètement abrégé du deuxième élément : *Lucce**m**, Lusce**n***. Dans les manuscrits, l'abréviation est indiquée par un signe en forme de tilde ou crochet au-dessus du mot abrégé.

La forme la plus fréquente *Luccembourg*, avec la lettre *c* double et le bigraphe final *-ch* prononcé comme la consonne vélaire sourde /k/, apparaît 12 fois depuis le premier contrat conservé de 1310, jusqu'au celui de 1346. Cette forme est concurrencée par celle avec un *c* : *Lucembourg* – 10 occurrences, et celle avec la lettre finale *-c* : *Lucembourg* – 7 occurrences.

Le premier élément offre 13 variantes : *Luccem-*, *Lucem-*, *Lusceml-*, *Luscem-*, *Lussem-*, *Lusem-*, *Luccen-*, *Lucen-*, *Luscen-*, *Luczen-*, *Lusse-*, *Luccel-*, *Lucel*. Le deuxième élément varie également, nous avons relevé 6 variantes : *burch*, *burch*, *borch*, *burc*, *bourg*, *bourgh*.

Selon l'indication de lieu, les accords ont été élaborés pendant les fréquents voyages de Jean de Luxembourg à travers l'Europe. Dans la plupart des cas, les contrats contiennent le nom de la ville et la date où ils ont été rédigés : au Luxembourg (Luxembourg), en Bohême (Prague), en Moravie (Pohořelice), en Belgique (Cambrai, Arlon, Bastogne, Namur, Liège, Bruxelles), en France (Paris, Reims, Vincennes, Boulogne, Marlon, Amiens, Buxy), en Pologne (Wroclaw), en Italie (Cremona), en Allemagne (Bürglitz, Trier).

Bien que Jean de Luxembourg n'ait séjourné p. ex. que deux jours à Amiens, du 30 au 31 août, il y a scellé de son cachet 7 accords (40, 41, 42, 43, 44, 45, 46). L'orthographe diffère dans 5 occurrences (*Lucembourg*, *Lucembourg*, *Lusembourg*, *Luccemb*, *Luccembourg*). Cela laisse supposer que le scribe n'était pas le même. Du 5 décembre 1334 au 1^{er} janvier 1335, 8 accords ont été conclus par Jean de Luxembourg à Paris. La graphie du toponyme y varie également (*Lucembourg* 1x, *Lusembourg* 1x, *Lucemb* 3x, *Lucembourg* 3x). Il est intéressant d'apprendre que, dans les accords conclus, même le titre comtal ne conserve pas une orthographe inchangée.

Quant à 19 accords écrits en latin, ils présentent, eux aussi, des variations. Dans deux d'entre eux, le titre comtal n'est pas indiqué. Dans les autres, nous trouvons 7 diverses formes : *Luczburgensis*, *Lutzemburgensis*, *Luczburgensis*, *Lucczburgensis*, *Luccelburgensis* et deux apocopes : *Luccemb*, *Lucemb*.

Les accords rédigés en langues germaniques, au nombre de 4, ne comportent pas d'indication de lieu de rédaction, sauf un situé à Trèves (Trier). Selon d'autres contrats conclus dans les dates précédentes (46 en français, Amiens, 31 août 1334) et suivantes (48 en latin, Bruxelles, 19 octobre 1334, 50 en français, probablement Vincennes, décembre 1334), ceux du 17 et du 31 octobre 1334 sans indication de lieu (47 et 49) auraient pu être dressés à Bruxelles dans des dialectes du francique de l'Ouest. En novembre 1340, Jean de Luxembourg se trouvait à Bastogne (76, 11 novembre 1340), l'accord du 17 novembre 1340 (78) sans indication de lieu est écrit, lui aussi, dans un des dialectes du francique de l'Ouest. Par contre la langue de celui rédigé à Trèves (Trier), le 21 décembre 1345, est un dialecte du francique rhénan.

Dans le tableau suivant, illustrant le toponyme étudié, nous avons mis le numéro d'ordre des variantes orthographiques dans la première colonne. La deuxième colonne contient le numéro chronologique, tel qu'il apparaît dans le recueil de Camille Wampach, mentionné plus haut. Dans la troisième colonne, il y a le lieu et la date de l'élaboration de l'accord s'ils y figurent. Dans la plupart des cas, le nom de lieu est indiqué.

Tout d'abord, ce sont les accords rédigés en français (30 variantes orthographiques), ensuite ceux en latin (8 variantes orthographiques) et finalement 4 variantes en langues germaniques.

	Dénomination	n°	Lieu et Date
	Français		
1.	Luccembourgch	1 22 23 34 36 38 44 45 46 60 71 93	5 juillet 1310 Trèves, 23 août 1324 25 novembre 1324 Arlon, 31 octobre 1329 3 juillet 1330 Cremona, 29 mars 1333 Amiens, 31 août 1334 Amiens, 31 août 1334 Amiens, 31 août 1334 Prague, 12 juin 1337 29 mars 1339 Prague, 22 février 1346
2.	Lucembourgch	4 31 39 40 55 63 64 65 85 88	25 mai 1314 Metz, 8 avril 1328 Buxi, 11 avril 1333 Amiens, 30 août 1334 Paris, 21 décembre 1334 Luxembourg, 5 septembre 1337 18 septembre 1337 Paris, 6 mars 1338 Reims, 29 mai 1344 1344
3.	Luccemb(ourg)	17 79	1 ^{er} juillet 1323 11 juin 1341
4.	Lucemb(ourch)	50 68 82	Vincennes ?, décembre 1334 30 juillet 1338 Bologne, 6 avril 1342
5.	Lucemb(ourg)	51 66 73 90	Paris, 6 décembre 1334 Bastogne, 23 juin 1338 22 juin 1340 Prague, 11 juin 1345
6.	Luccemb(ourch)	32 34 43 59 72 94	24 juin 1328 Arlon, 31 octobre 1329 Amiens, 31 août 1334 Pohořelice, 2 avril 1336 Vincennes, 17 avril 1340 Arlon, 25 mars 1346
7.	Luccelburch	9 76	11 juin 1318 Bastogne, 11 novembre 1340
8.	Luscemlb(ourg)	10	Arlon, 16 juin 1320
9.	Luccemburch	11	25 juin 1320

10.	Lucembourg	16 39 54 55 57 75 85	Mantes, 28 mai 1323 Buxi, 11 avril 1333 Paris, 20 décembre 1334 Paris, 21 décembre 1334 Paris, 21 décembre 1334 Luxembourg, 20 octobre 1340 Reims, 29 mai 1344
11.	Luscemborch	24	10 novembre 1325
12.	Lucembourg	27 41	27 octobre 1326 Amiens, 30 août 1334
13.	Lucembourg	28 86	8 décembre 1326 Namur, 16 juin 1344
14.	Lucelburch	29	Bruxelles, 9 janvier 1327
15.	Lussembourch	30	Bruxelles, 12 janvier 1327
16.	Lucemburch	33	Arlon, 31 octobre 1329
17.	Luczenburch	35	3 novembre 1329
18.	Lusembourc	42	Amiens, 30 août 1334
19.	Lussebourch	53	Paris, 10 décembre 1334
20.	Lucemb(ourc)	56	Paris, 21 décembre 1334
21.	Luscen(bourch)	69	30 août 1338
22.	Luceembûrch	70	13 février 1339
23.	Lucelbour/Lucelburch	74	Luxembourg, 16 octobre 1340
24.	Lucel(en)burch	80	15 juillet 1341
25.	Luccenborch	81	2 avril 1342
26.	Lussembourch	84	1 ^{er} août 1343
27.	Luceembourg	83	Liège, 3 juin 1343
28.	Lucenburch	87	17 août 1344
29.	Luceemburch	89	Breslau, 4 janvier 1345
30.	Luccem	23	25 novembre 1324
	Latin		
1.	Luczemburgensis comes	2	Colmar, 20 septembre 1310
2.	Lutzemburgensis comes	3	Prague, 3 avril 1312
3.	Lucemburgensis comes	5 6 7 48 77 62	Bürglitz, 12 avril 1315 Prague, 31 mai 1316 Luxembourg, 30 juin 1317 Bruxelles, 19 octobre 1334 11 novembre 1340 Arlon, 1 ^{er} septembre 1337
	comiti Lucemburgensi comitem Lucemburgensem		
4.	Luccemb	13 15	Cambrai, 19 novembre 1321 Luxembourg, 17 mai 1322
5.	Lucemb	67	Diedenhofen, 7 juillet 1338

6.	Luceburgensis	8 12 14 19 26	Luxembourg, 13 septembre 1317 Cambrai, 12 novembre 1321 7 avril 1322 Trier, 13 juillet 1323 Luxembourg, 19 septembre 1326
7.	Luceburgensisque	18	Kloster Marienthal, 9 juillet 1323
8.	comitates Luceburgensis	25	5 mars 1326
	Le titre comtal n'est pas indiqué	20 21	14 juillet 1323 Luxembourg, vendredi après le 15 juillet 1323
	Langues germaniques		
1.	Lucelborg	47	17 octobre 1334
2.	Lucelburgh	49	31 octobre 1334
3.	Luctzemburg	78	17 novembre 1340
4.	Lucemburch	91	Trèves, 21 décembre 1345

3. Conclusion

Pour conclure, nous pouvons constater que Jean de Luxembourg, roi de Bohême, a conclu, pendant ses voyages, un grand nombre d'arrangements écrits tout en bénéficiant des services des scribes locaux. Il n'avait pas, forcément, un seul scribe personnel permanent qui l'accompagnait pendant ses voyages. Il est à remarquer également que le roi a fait appel au service de différents scribes tout en séjournant dans un même lieu plusieurs jours ou semaines, car l'orthographe des accords variait.

Dans la plupart des cas, son titre nobiliaire du *comte de Luxembourg* figure dans les accords étudiés, mais la graphie du toponyme *Luxembourg* diffère plus que nous nous y attendions, voire même dans les accords rédigés en latin. La quantité de variantes témoigne du morcèlement dialectal du français et de l'allemand. La langue (française ou allemande) ne relevait d'aucune norme, sauf celle administrative formelle qui établissait la structure de l'accord (formules d'introduction et de conclusion) sans prendre l'orthographe en considération. Que la plupart des accords conservés soit rédigée en français dérive d'une part du fait que Jean de Luxembourg se trouvait, au moment de leur rédaction, dans un pays francophone et il y réglait un problème local, mais, d'autre part le français était sa langue de communication, vu son éducation et celle de son père (Henri I^{er} de Luxembourg) réalisées à la cour royale française (Spěváček, 1982 : 21-22). La langue officielle du comté de Luxembourg était le français au XIV^e siècle. Par exemple, nous trouvons un accord rédigé à Prague en français (60) dont le contenu est relatif au pont de la ville de Wasserbillig (Billo) dans le comté de Luxembourg. Un autre, dressé à Pohořelice (Moravie), s'occupe, également, des affaires au Luxembourg.

Tous les 92 accords couvrant 36 ans du règne de Jean de Luxembourg, comte de Luxembourg et roi de Bohême, restent un témoignage précieux et une source de connaissances de la situation politique, économique, sociale et linguistique de la 1^{ère} moitié du XIV^e siècle.

Résumé. V článku studujeme toponymum Luxembourg, které se objevuje jako hraběcí titul v 92 smlouvách Jana Lucemburského, českého krále a hraběte lucemburského. Ty vznikly po dobu jeho vlády v letech 1310 – 1346. Většina smluv je psána francouzsky, některé latinsky a německy. Toponymum Luxembourg je transkribováno mnoha způsoby, což svědčí o tom, že smlouvy byly psány různými písaři. Představují cenný dokument pro poznání vývoje francouzského jazyka v 1. polovině XIV. století.

Bibliographie

SPĚVÁČEK, Jan (1982), *Král diplomat*, Praha : Panorama.

WAMPACH, Camille (1997), *Urkunden- und Quellenbuch zur Geschichte des altluxemburgischen Territorien, Urkunden Graf Johans des Blinden, die Urkunden aus Luxemburger Archivbeständen*, Luxembourg : Publications du CLUDEM.

WARTBURG, Wolfgang von (1946), *Evolution et structure de la langue française*, Bern: A. Francke AG. Verlag.

<http://woerterbuchnetz.de/DWB/?lemid=GL07884>, cit. 07-01-2013.

<http://woerterbuchnetz.de/DWB/?sigle=DWB&mode=Vernetzung&lemid=GB13129>, cit. 08-01-2013.

http://www.lexilogos.com/luxembourg_carte.htm#origine, cit. 08-01-2013.

Zdeňka Schejbalová

Katedra francouzského jazyka a literatury

Pedagogická fakulta

Masarykova univerzita v Brně

Poříčí 9/11

CZ–603 00 BRNO

République tchèque